

CLA COUPOLE

Lettre d'information de la Filière francophone de la Faculté
d'Économie et de Sciences Politiques de l'Université du Caire

Mars 10
N°77

L'actu du mois

Deux nouvelles docteurs à la FESP

Deux anciennes étudiantes de la FESP, **Yasmine Farouk** et **Hoda Abdel Ghaffar Youssef**, se sont inscrites en thèse à Sciences Po Paris en septembre 2005. Elles ont achevé la rédaction de leur travail à la fin de l'année 2009 et ont respectivement soutenu les 12 et 17 février.



Y. Farouk, diplômée 2004 majeure science politique et actuellement assistante à la Faculté d'Économie et de Sciences Politiques à l'Université du Caire, a travaillé sous la direction de Bertrand Badie sur le sujet suivant : « Les stratégies réactives de l'Arabie Saoudite, l'Égypte et la Syrie à la guerre d'Irak 2003-06 ». Elle a obtenu la mention très honorable avec les félicitations du jury.



H. Abdel Ghaffar Youssef, diplômée 2001 majeure économie, a travaillé sous la direction de Jean-Paul Fitoussi sur le : « Ciblage d'inflation en Égypte ? Exigences budgétaires et institutionnelles ». Elle a obtenu la mention très honorable.

Lire *L'Interview* dans le prochain numéro.

Brève

Forum de l'Emploi – 9^e édition

Samedi 27 mars 2010, de 11h à 19h
Hôtel Ramsès Hilton, Le Caire

Rendez-vous avec les entreprises recrutant à tous les niveaux de qualification. A ne pas manquer ! Plus d'infos sur www.ccf.org.eg.

Edito

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès du professeur Zaki Azmi le 6 janvier 2010 après un long combat contre la maladie. Professeur de statistique à la Faculté d'Économie et de Sciences Politiques, M. Zaki Azmi a enseigné pendant de nombreuses années le cours de statistique de 3^e année à la Filière et a participé à enrichir le cursus pédagogique francophone. Nous perdons non seulement sa contribution précieuse mais aussi un ami.



Après les cérémonies du centenaire de l'Université du Caire en 2008, c'était au tour de la Faculté, une des plus jeunes, de célébrer ses 50 ans d'existence. Les 14 et 15 mars derniers, conférence, remise de prix, simulation et une soirée regroupant les diplômés des différentes promotions étaient au programme. Ce fut l'occasion de récompenser les meilleurs étudiants et les grandes figures du monde des affaires, de la recherche et de la politique, diplômées de cette faculté.

A partir de la rentrée universitaire 2010-2011, les étudiants de la Filière pourront bénéficier des accords validés entre la Faculté d'Économie et de Sciences Politiques et l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, d'une part, et Sciences Po, d'autre part. Le premier accord permet, sous condition de validation de quatre cours supplémentaires en 3^e année et le suivi de huit missions d'enseignement, d'obtenir la licence en économie de l'Université Paris 1. A cette occasion, Jean-Claude Berthélemy, professeur d'économie à l'Université Paris 1, nous accorde une interview (lire page 3). Selon le second accord, cinq étudiants de la FESP peuvent effectuer un semestre ou une année d'études à Sciences Po exemptés des droits d'inscription. En échange, cinq étudiants de Sciences Po peuvent effectuer un semestre ou une année d'études à l'Université du Caire.

La longue coopération avec Sciences Po a été fêtée au mois de février dernier lors des soutenances de thèse de doctorat, à quelques jours d'intervalle, de Yasmine Farouk et Hoda Youssef. Toutes nos félicitations aux deux docteurs qui ont brillamment défendu leur travail de recherche devant des jurys très prestigieux (lire ci-contre).

Enfin, de nombreuses activités à venir (conférences, imEU, journée sportive, festival des talents, concours de nouvelle...). Nous vous invitons vigoureusement à y participer.

Dr Baher Atlam et Mona Amer

Sommaire

Pages 2
LA FILIÈRE

La vie de la Filière
Débouchés
Agenda

Pages 3
L'INTERVIEW

Un diplôme franco-
égyptien de Licence
d'Économie à la FESP

Page 4
ACTU MEDIA

Point de vue
Agenda

Pages 5
ÉTUDIANTS

Portrait
ImEU10

Page 6
CULTURE

Info
Rendez-vous

La vie de la Filière



Informatisation globale du CDF

Le 2nd semestre 2009-2010 est annonciateur de nouveaux projets pour les bibliothèques des filières francophones.

L'IDAI (Institut de Droit des Affaires Internationales, Université du Caire), le DGCI (Département de Gestion et de Commerce International, Université d'Ain Shams) et la FESP (Filière d'Economie et de Sciences Politiques, Université du Caire) s'inscrivent dans un projet d'informatisation globale de leurs fonds, sous la direction de Jean-Michel Gimenez, directeur de la médiathèque du Centre Français de Culture et de Coopération.

Trois phases de travail sont envisagées.

Dans un premier temps, l'installation d'un nouveau Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB) – le logiciel « pmb ». Outre le catalogage de tous les ouvrages et documents du CDF, il permettra la recherche d'un document sous plusieurs critères (titre, auteur, etc.), la gestion de leur circulation (prêt, retour, réservation), et, par conséquent, une meilleure maîtrise du fonds documentaire disponible. Ensuite, les responsables des bibliothèques de ces filières suivront une formation à la maîtrise de pmb. Enfin, le travail de catalogage pourra commencer.

Nous espérons rendre ce nouvel outil opérationnel au début de l'année 2011.

Débouchés

Coopération CEDEJ / FESP

Au cours des mois de mars et avril 2010, le pôle « Ville et développement durable (VDD) » accueillera **Marianne MOKBEL** (4^e année ScPo) dans le cadre de son mémoire de recherche sur les quartiers informels au Caire. A ce titre, Marianne MOKBEL bénéficiera d'une bourse du CEDEJ.

En binôme avec une étudiante de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette, elle effectuera une étude sur le projet de restructuration du quartier d'Imbaba et sur le climat de contestation qui l'entoure. Cette étude s'inscrit dans l'un des deux programmes de recherche lancés par le pôle VDD en 2008 : « Villes durables, politiques, stratégies et projets urbains en Egypte et dans le monde arabe ». Elle effectuera ce travail sous la direction conjointe de **Chérine CHAMS** (FESP), politologue, et de **Pierre-Arnaud BARTHEL** (CEDEJ), géographe, coordonnateur du Pôle VDD.

Agenda

Calendrier du 2^e semestre 2009-2010

Examens de mi-semestre	Du samedi 10/04 au vendredi 16/04/2010
Fin des cours	Jeudi 27/05/2010
Examens de rattrapage	A partir du dimanche 30/05/2010
Examens finaux	Du samedi 29/05 au vendredi 18/06/2010
Dates à confirmer	
Jours fériés	
Libération de Taba	Vendredi 19/03/2010
Cham El Nessim	Lundi 05/04/2010
Libération du Sinaï	Dimanche 25/04/2010
Fête du travail	Samedi 01/05/2010

Missions de professeurs visiteurs

Frédéric CHARILLON, professeur de science politique à l'Université d'Auvergne, "Théorie des Relations Internationales" 2^e SCPO, du mercredi 14 au dimanche 18 avril 2010.

Adel BEN YOUSSEF, spécialiste de microéconomie, d'économie environnementale et d'économie des nouvelles technologies, enseignant à l'Université de Nice, "microéconomie" 1^e année, "problèmes économiques contemporains" 3^e Eco, "économie du travail" 4^e Eco, du lundi 26 avril au mardi 4 mai.

Missions préparatoires (Accord Paris1/FESP)

Jean-Philippe TROPEANO, professeur d'économie à Paris 1, et **Jacques LE CACHEUX**, professeur d'économie à l'Université de Pau, seront accueillis pour des missions préparant à la Licence d'Economie. (Dates dans le prochain numéro)

Un diplôme franco-égyptien de Licence d'Economie à la FESP

Jean-Claude Berthélemy est en charge du développement international de la Faculté d'Economie de Paris 1. Il nous parle du projet de double licence d'Economie réalisé entre Paris 1 et la FESP.



Comment s'est monté ce projet de partenariat ?

Ce projet s'est monté naturellement car nous entretenons une coopération de longue date avec la Filière. Etant en charge du développement international de la Faculté d'Economie de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, je vois l'Université du Caire comme un partenaire important pour Paris 1. C'est déjà la cas à travers le partenariat qui nous lie à l'Institut de Droit des Affaires Internationales (IDAI) depuis plus de vingt ans. Ce développement avec la FESP va donc dans le sens d'une complémentarité et d'un renforcement de notre ancrage en Egypte.

Quelle a été votre implication dans le projet ?

Selon le principe de la réforme LMD [pour « Licence-Master-Doctorat » ; réforme qui désigne l'application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur dit "processus de Bologne" et qui a débuté en 1998. NDLR], notre politique est de recruter de plus en plus en master 1 et non en master 2. Nous accueillons depuis longtemps des étudiants de la FESP en master 2. Le projet de double diplomation de la Licence demandé à l'origine par la FESP et qui sera bientôt mis en œuvre, permettra donc d'accéder aux études de Paris 1 dès le master 1.

Personnellement, je souhaite réaliser des partenariats dans les pays qui comptent, et nous ciblons les Universités par rapport à leur rayonnement régional. Déjà en Chine, nous avons renforcé notre offre de formation, et nous allons aussi le faire en Turquie, dans des filières francophones. Quant à l'Egypte, elle est à ce titre un partenaire tout indiqué.

Pour l'avenir, j'espère développer progressivement l'enseignement sous forme de vidéoconférences, même si une partie très importante des cours doit continuer à se faire en présentiel. Ces cours à distance pourraient d'ailleurs être utilisés avec d'autres partenaires dans le monde francophone, en particulier en Afrique.

Quelles sont les perspectives futures ? Pensez-vous, par exemple, pouvoir créer des masters à la Filière ?

La création de masters a été envisagée dès le départ. Si l'on veut développer ce type de coopération, il faut pouvoir parallèlement concevoir une coopération au niveau de la recherche. La prochaine opportunité se fera dans quatre ans, les maquettes des masters étant, en France, renouvelées tous les quatre ans. Un renouvellement aura d'ailleurs lieu à la rentrée prochaine. Il faudrait, par conséquent, travailler en perspective de 2014. Ce projet nécessite également de trouver des enseignements qui correspondent à des domaines d'excellence communs de part et d'autre. Cela fait partie de nos souhaits, nous espérons que cela verra le jour dans les années à venir et que cela sera possible à réaliser.

Quand cet accord prendra-t-il effet ?

Cet accord prendra effet à la rentrée universitaire prochaine. Quatre nouveaux cours de la licence de Paris 1 vont être créés pour un niveau de 3^e année (accès possible pour les étudiants de 4^e année en 2010-2011) : économie et politique européennes, histoire de la pensée économique, relations monétaires internationales et économie de la croissance. J'interviendrai d'ailleurs dans ce dernier. Chacun des ces quatre cours sera assuré pour 1/3 par des collègues de Paris, et pour 2/3 par des collègues du Caire. Puis, quatre interventions supplémentaires viendront renforcer des cours déjà existants : microéconomie et macroéconomie (en 2^e année), économétrie et économie du développement (en 3^e année). Ce qui veut dire qu'environ 1/3 du nombre d'heures de cours sera ajouté au volume horaire déjà en place. La formation s'achèvera par un Grand Oral ou par la rédaction d'un mémoire.

" [...] je vois l'Université du Caire comme un partenaire important pour Paris 1 "

Des enseignants ont-ils déjà été pressentis pour ces missions ?

Tous les professeurs sollicités à Paris 1 ont accueilli favorablement et avec enthousiasme ce projet. Nous allons autant que possible créer des binômes d'enseignants pour chaque nouveau cours. Le renforcement en microéconomie et macroéconomie devrait d'ailleurs déjà débuter au cours de ce second semestre 2009-2010.

A quand un diplôme semblable de science politique ?

Nous souhaitons parvenir à un accord sur l'option science politique sur les mêmes bases que celui formulé et signé pour la licence d'économie. Pour les sciences politiques, nous ne pourrions pas réaliser de partenariat sans une concertation préalable avec l'IEP de Paris et sans intéresser la Faculté de Science politique de Paris 1. Nous y travaillons et nous espérons que ce projet pourra également voir le jour.

La mort oui, les impôts ? Pas sûr.

Point de vue



Mohamed El Dahshan, est spécialiste en économie du développement. Il écrit régulièrement dans le cadre de la rubrique "Economie" du quotidien égyptien Al-Masr Al-Yom.

A l'heure où beaucoup d'encre coule à propos des impôts fonciers, Mohamed El Dahshan, ancien de la FESP, diplômé de Harvard et Sciences Po Paris, resitue ces nouvelles mesures dans le contexte plus large des réformes fiscales engagées en Egypte depuis les années 1990. Parole d'expert.

Pour augmenter les revenus fiscaux, de deux choses l'une : augmenter les impôts, ou élargir la base tarifaire. Et parfois les deux.

Les réformes du gouvernement égyptien ont pour but d'augmenter ses recettes pour combler son déficit budgétaire croissant, qui s'élève à 65 milliards de LE pour l'année fiscale 2009/2010, comparé à 39 milliards l'année précédente. Malgré une légère baisse des dépenses publiques, les recettes non tarifaires ont accusé une baisse de près de 50%... Ces chiffres expliquent l'agressivité croissante des campagnes publicitaires pour encourager les citoyens à payer leurs impôts : après une première campagne qui présentait les impôts comme étant « pour notre propre bien », une seconde vague utilisa un ton légèrement plus menaçant – où le protagoniste passait le téléphone au fraudeur fiscal effrayé qui, en fin de publicité, payait son dû.

La loi 91 (2005) sur les impôts sur le revenu marque le début de cette vague de restructurations du système fiscal, qui, c'est le cas de le dire, réforme l'aspect légal en consolidant un système complexe de multiples lois, simplifie les déclarations d'impôts, tout en combattant l'évasion fiscale – qui coûte plusieurs milliards de LE à l'Etat chaque année – en encourageant les fraudeurs à régulariser leur situation, en réduisant les amendes sur l'évasion.

“ Cette loi venant après plusieurs années de hausse des prix de l'immobilier [...], les valeurs immobilières sont extrêmement surévaluées. ”

La taxe foncière, entérinée par la loi 196 (2008) et entrée en vigueur en janvier dernier, s'inscrit également dans cette lignée de nouvelles taxes. Etant actuellement très présente dans les nouvelles, elle mérite une observation plus détaillée.

L'article 8 de la loi détermine que la taxe s'applique « aux constructions, quels que soient leurs matériaux de fabrication ; qu'elles soient sur le sol, souterraines, ou sur une surface d'eau ; qu'elles soient habitées ou pas, rémunérées par un loyer ou pas ». Donc résidence principale ou secondaire, usine, parking souterrain, ou même péniche habitable amarrée sur le Nil – tout y passe. Les contribuables sont inquiets car le plancher de valeur des habitations imposables – 450 000 LE – est estimé sur la valeur actuelle de l'habitation. Cette loi venant après plusieurs années de hausse des prix de l'immobilier due à la spéculation, à l'accès à la propriété pour les ressortissants étrangers et de hausse des prix des matériaux de construction, les valeurs immobilières sont extrêmement surévaluées.

D'autres inquiétudes se font également connaître. Elles sont liées principalement aux méthodes de calcul de la taxe : évalués à 10% du loyer « net » annuel (après élimination des coûts de maintenance), ces chiffres se basent sur une évaluation gouvernementale de la valeur des habitations. Un autre problème est lié à la détermination de ce que représente une habitation : une résidence familiale doit-elle être considérée comme une unité entière ou composée de plusieurs logements, qui, dans ce cas, se situeraient probablement sous le seuil de taxation ?

Selon Benjamin Franklin, « les deux seules certitudes de la vie sont la mort et les impôts ». Il se peut néanmoins que ces réformes fiscales ne soient pas aussi certaines que le gouvernement le souhaite, chose que le gouvernement admet en reconnaissant que la loi « pourrait être réformée en cours d'application ». La loi sur les impôts sur le revenu est également en train d'être affinée, notamment en termes de facilitation des démarches pour certaines catégories socioprofessionnelles.

Il est encore trop tôt pour évaluer la nouvelle taxe foncière. Cependant, nous pouvons être sûrs que les revenus fiscaux vont grimper. Mais à quel prix ? Le gouvernement avait déclaré, lors du passage de la loi sur les impôts sur le revenu, que « les taux avaient été fixés en comparaison avec des pays avoisinants ou de niveau similaire de développement ». Mais jusqu'où peut être poussé le consommateur égyptien ? C'est bien cette mesure qui devrait être la principale – sinon, l'Etat s'expose non seulement à la colère des contribuables qui se sentiraient exploités, mais aussi, tout simplement, à leur incapacité de remplir leurs obligations fiscales.

Mohamed El Dahshan

➔ Pour aller plus loin

- Questions-Réponses sur les impôts sur le revenu
<http://www.mof.gov.eg/Arabic/questions.pdf>

- Guide du ministère des finances pour la taxe foncière
http://www.mof.gov.eg/Arabic/Real_Estate_Tax/Queries.pdf

Portrait



Une détermination à toute épreuve

Diplômée de la FESP en 2008, Chaima Magued est aussitôt partie à Paris pour effectuer le Master 2 Recherche en Relations internationales à Sciences Po. A son retour au Caire en juin 2009, elle n'a pas tardé : son projet de thèse est déjà engagé. Elle vient aussi d'être nommée assistante à la FESP, où elle assure un TD de Théorie politique tout au long de ce semestre. Nous l'avons rencontrée à son retour d'Istanbul, où elle effectuait un stage d'étude.

Vous revenez d'un stage en Turquie, quel en était l'objet ?

J'ai effectué pendant le mois de janvier 2010 un stage à l'Institut Français d'Etudes Anatoliennes (IFEA) au sein de l'Observatoire de la Vie Politique Turque (OVIPO) dirigé par le professeur Jean Marcou [coordonnateur de la FESP en 2000-2006. NDLR]. J'y ai entamé mes premières pistes de recherche pour ma thèse à travers, notamment, la participation à la rédaction dans le blog de l'OVIPO sur la perception arabe du rôle régional de la Turquie cristallisé par ses efforts de médiations pour faciliter l'envoi de la caravane humanitaire en Palestine par les voies maritimes égyptiennes en janvier 2010.

Plus exactement, quel est votre projet de thèse ?

Mon objectif est de me spécialiser sur la politique extérieure de la Turquie sur l'ensemble de la région moyen-orientale. Il s'agit de traiter du redéploiement de la diplomatie régionale turque après le désordre régional survenu à la suite de l'invasion de l'Irak en 2003. Mon stage en Turquie a été très riche et très utile dans ce cadre. Aujourd'hui, mon projet de thèse est prêt et Gérard GROC, professeur de science politique à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence et chercheur à l'IREMAM⁽¹⁾, a accepté de diriger ce travail. Par ailleurs, je prends des cours intensifs de langue turque.

Ce projet s'inscrit-il dans la continuité du Master effectué en France ?

En partant en France, j'avais le projet de me spécialiser sur le Moyen-Orient, et la Turquie, notamment. J'envisageais déjà à travers cette option mon projet de thèse actuel. Sur le conseil des enseignants du Master, j'ai mis ce projet en suspens pour aborder un sujet relatif à l'Egypte ayant une dimension internationale. D'où le choix d'un travail de recherche sur la question copte⁽²⁾. Et c'est en fin de compte un réel atout dans mon parcours.

Que conseilleriez-vous aux étudiants qui sont séduits par l'idée de poursuivre leurs études en France ?

Il faut d'abord être motivé, car il sera sans doute nécessaire de déployer beaucoup d'efforts : on découvre un autre système d'enseignement, une autre façon de concevoir et d'étudier les relations internationales. Et surtout, il faut avoir une idée précise de ce que l'on veut acquérir du voyage. Cela aide à s'orienter dans son choix de carrière ou d'études par la suite.

Et que souhaiteriez-vous pour votre avenir ?

Pour le moment, le plus important pour moi est de consolider mes acquis pour accéder ultérieurement aux champs de travail qui m'intéressent.

Portrait réalisé par Eve Bourguignon

- (1) Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman.
 (2) Le mémoire de C. Magued est disponible au CDF.
 Titre : « Les migrations coptes aux Etats-Unis : du militantisme transnational à l'internationalisation de la question copte. »

L'ImEU10, version Junior

Info flash



Aux mois de janvier et février, après avoir parcouru la moitié du chemin, l'ImEU est entré dans une phase alternative, le modèle Junior, à l'issue d'une campagne d'information entamée deux mois plus tôt auprès des écoles secondaires du Caire. Ce modèle était composé de deux Conseils : l'un, anglophone, rassemblait les établissements *Masr Language School* (MLS) et *The German School* (DSB) autour du thème du réchauffement

climatique. Le second, francophone, était constitué des écoles de La-Mère-de-Dieu et du Sacré-Cœur de Ghamra et a traité de l'avenir de l'Egypte.

En préparation à la conférence Junior des 20 et 21 février, quatre séances de trois heures chacune se sont tenues au Centre Français de Culture et de Coopération les 6, 8, 10 et 13 février : leur objectif était de sensibiliser les délégués des deux conseils – âgés de 14 à 17 ans – aux différents thèmes d'intervention, de leur apprendre à construire un argumentaire, mais aussi de les préparer à leur future vie au sein du monde de l'Université, où ils découvriront un nouvel environnement social et une nouvelle culture. La conférence a été le point culminant de cette rencontre et a porté les fruits attendus.

Désormais, la dernière étape avant la conférence ImEU est engagée : quatre autres séances préparatoires ont été programmées. La première a eu lieu le 19 février et les suivantes se sont tenues le vendredi. Tout cela avant la conférence qui débutera vendredi 19 mars, pour quatre jours durant, et symbolisera le point d'orgue de cette expérience fabuleuse. Une soirée de clôture sera donnée dans un grand hôtel du Caire.

Rendez-vous

Conf **Entre influence turque, arabe et indopakistanaise, le renouveau de l'islam en Asie centrale**, conférence donnée dans le cadre des « rendez-vous de la recherche CFCC/CEDEJ/FESP ». CEDEJ, 2 rue Sekket El-Fadl, dimanche 21 mars à 18h.

Théâtre « **Des femmes se disent...** », par Noémie Dujardin, mise en voix de textes de femmes écrivains du monde francophone, d'Out El Kouloub à Marie N'Diaye. CFCC Mounira, dimanche 21 mars à 20h ; CFCC Alexandrie, lundi 22 mars à 19h ; CFCC Héliopolis, mardi 23 mars à 10h.

Concert **Oxmo Puccino**. Rap français. Centre culturel El Sawy à Zamalek, mercredi 24 mars 2010, 20h. Entrée payante.

A ne pas manquer ...

La Journée sportive. Collège de la Salle, vendredi 26 mars, de 13h à 17h

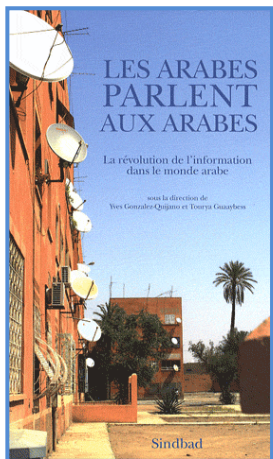
Le Festival des Talents. Centre culturel El Sawy, jeudi 6 mai 2010, horaire à préciser

Ces deux manifestations sont organisées par les représentants des Bureaux des Etudiants des filières du Pôle Universitaire Francophone et le CFCC.

Concours de nouvelles 2010 - 2^e édition. Organisé par l'Université Française d'Egypte et le CFCC. Lycéen ou étudiant, vous avez entre 16 et 25 ans. Rédigez une nouvelle sur le thème de « La découverte » ! Pour participer, envoyez votre nouvelle avant le 29 avril à concoursdenouvelleslecaire@yahoo.fr ou déposez-la sous enveloppe cachetée intitulée « Concours de nouvelles » à l'accueil du CFCC de Mounira. 1^{er} prix : un voyage de 2 semaines en France. A vos plumes !

Et du côté des livres ...

Nouvelle acquisition. Disponible au Centre de Documentation de la Filière.



Les Arabes parlent aux Arabes, Yves Gonzalez-Quijano et Tourya Guaaybess (Dir.), Ed. Actes Sud, mai 2009.

« [...] Venus de tous les horizons, arabes ou non, les chercheurs réunis dans cet ouvrage ont en commun de prendre au sérieux cette révolution de l'information dans laquelle, incontestablement, sont entrés les pays arabes. Leurs observations partent de ce qui s'affiche sur les écrans des télévisions et des ordinateurs arabes, mais pour s'interroger, en amont, sur les hommes et les capitaux qui ont rendu possible la diffusion de ces images, et, en aval, sur les pratiques qui donnent à ces propositions largement immatérielles un écho dans la réalité. »

Equipe de La Coupole

Responsable d'édition

Eve Bourguignon

Conception graphique

Jean-Baptiste Demaison

Ont également participé à ce numéro

Mona Amer, Baher Atlam, Jean-Claude Berthélemy, Mohamed El Dahshan, Laila El Saedy, Chaimaâ Magued et Emmanuel Nowak.

Contact

cdf_fesp@yahoo.fr

Info

Dialogue FMI-Jeunes

حوار مع الشباب



En février et mars derniers, le Fonds Monétaire International (FMI) a lancé une initiative au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le « Dialogue FMI-Jeunes ». Cette initiative avait pour objectif de solliciter les perspectives des futurs dirigeants quant à leur avenir économique et de les inciter à réfléchir aux mesures nécessaires pour assurer une croissance économique durable dans la région.

L'Université du Caire comptait parmi les universités invitées à participer. Une série de tables rondes a été organisée. Celle qui s'est tenue le 7 mars, à la FESP, impliquait 2 représentants du FMI et 30 étudiants, toutes filières confondues. 4 étudiants de 4^e Eco et 4 de 3^e Eco de la Filière y ont participé, respectivement : Mohamed El Katteb, Nourane Chakra, Ahmed El Sobky, Dina Kasseb, et, Mostafa Ibrahim, Rafik Selim, Jala Eryan, Nourhane Hafedh.

Rafik Selim et Dina Kasseb, ainsi qu'une étudiante de la filière anglophone de la FESP ont été retenus pour participer à la dernière table ronde qui se tiendra en Jordanie, à Amman, le 4 avril prochain. Cette table ronde représentera le point culminant de cette initiative et consistera en un dialogue interactif (en anglais et en arabe) entre 2 voire 3 étudiants de chacune des huit universités participantes et M. Dominique Strauss-Kahn.

Bon courage à nos étudiants !